



ECURIE TODOR LIGHT

BULLETIN D'INSCRIPTION

ENFANT :

Nom : Prénom :
Né(e) le : À F M
Adresse :
.....
CP : Ville :
Tél : @ :
Niveau Equestre ;
N° de licence Fédéral :

Si votre enfant ne possède pas la licence fédérale de l'année 2020
Un supplément de 25 euros est à ajouter au montant du séjour

SEJOUR :

Date du Séjour : du...../...../2020 Au...../...../2020
Séjour : Découverte Initiation ou Perfectionnement*
rayez la mention inutile

REPRESENTANT LEGAL :

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
CP : Ville :
N° de Tél. : / / / / / / /
Email :@.....

Le soussigné (e) Mr ou Mme certifie avoir pris connaissances des
conditions d'inscriptions et les accepte dans sa globalité.

Fait à Le/...../2020

Signature du représentant légal :

En courrier mail vous sera adressé avant le séjour, vous précisant le lieu d'arrivée, le trousseau, le montant restant à régler, les documents à fournir, le plan d'accès...

*Avant d'envoyer l'inscription, assurez-vous d'avoir bien noté l'adresse ci-dessous pour
l'envoi de votre chèque d'arrhes à l'ordre de ECURIE TODOR LIGHT.
(Reprécisez le NOM et Prénom de l'enfant, et la date du séjour choisi, au dos du chèque)*

**Ecurie TODOR LIGHT – Mlle GAGNEUX Servane
Domaine de la Grande Prade Chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Nous ne prenons pas en compte les prés inscriptions téléphoniques.

Le prix du séjour est de (hors promo)

405 euros pour le séjour Initiation

455 euros pour le séjour Perfectionnement

L'inscription est effective lorsque le bulletin d'inscription est dûment complété, signé et accompagné d'un versement de 100,00 euros d'arrhes. Le solde du séjour doit être réglé 15 jours avant le séjour. Les règlements sont à mettre à l'ordre de **ECURIE TODOR LIGHT**, et à envoyer au siège social :

ECURIE TODOR LIGHT, Mlle Gagneux Servane Domaine de la grande Prade, Chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC

TARIFS

Nos prix sont nets, ils s'entendent toutes prestations comprises : **hébergement, pension, activités, adhésion.**

La licence sportive est obligatoire, si les enfants n'ont pas de Licence Fédérale de l'année en cours un supplément de 25 euros est à ajouter au montant du séjour.

CONVOYAGE

Un animateur issu de l'équipe d'encadrement peut éventuellement récupérer vos enfants :

À la gare la plus proche : Lesparre Médoc

Bordeaux Médoc 30 euros (aller-retour)

Le prix du billet est à la charge des parents.

Dans le train, moyennant un supplément de 50 euros, il peut être accompagné par un membre du personnel de la SNCF (cf : Guide JVS).

AIDES AU VACANCES

Vous pouvez bénéficier d'aides sous certaines conditions. Vous pouvez contacter : les **bourses du Conseil Général de votre département, votre Comité d'Entreprise, la Caisse d'Allocations Familiales, le service vacances de votre municipalité.**

Nous avons souscrit un contrat de responsabilité civile. Pour information, la perte et le vol d'objets de valeur ne sont pas couverts par ce contrat.

ANNULATION

Toute annulation doit être adressée par écrit.

- Plus d'un mois avant le séjour, 50 % des arrhes sont remboursés.
- Moins d'un mois avant le séjour, il sera retenu les arrhes.
- Moins de 8 jours avant le début du séjour, il est retenu 100 % du prix du séjour.
- Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre avant la fin du séjour.

RESPONSABILITE

La direction des séjours avec l'approbation des dirigeants se réserve le droit d'exclure **un enfant ou un jeune pour raisons graves.** Dans ce cas, le responsable légal sera averti au plus vite de la décision d'exclusion et responsable des frais engagés pour le retour anticipé. Le séjour reste dû dans sa totalité.

RECLAMATIONS

Elles doivent être adressées au responsable du club et formulées par écrit.

LIEU DU STAGE

Les stages se déroulent au Domaine de la Grande Prade, chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC

L'inscription implique la connaissance et l'adhésion à nos conditions générales.